

**La Violence dévotionnelle dans les récits de voyage en Inde
De Robert Challe et Charles Dellon :
Un Stimulus Interculturel ?**

Dr Mathilde Bedel

Si la littérature religieuse du XVII^e siècle participe à l'invention du roman, (Odo 223) elle joue également un rôle capital dans la littérature de voyage. En effet, les dévotions, comprises comme « les formes individuelles de piété par lesquelles chaque fidèle exprime sa relation personnelle avec Dieu » (Bluche 471) offrent un spectacle curieux aux voyageurs européens qui découvrent des territoires lointains. Portées par la même volonté de séduire un lectorat mondain, les deux genres littéraires s'entrelacent pour former des épisodes dévotionnels présentant les pratiques religieuses en Inde. Il s'agit ici d'étudier ces descriptions à travers le prisme d'une violence qui sert à séduire le lecteur mais aussi à dénoncer un système en place jugé irraisonnable par le voyageur-observateur. Par ailleurs, la découverte du sous-continent asiatique par les Français intervient tardivement dans le siècle, au regard de la concurrence européenne déjà bien installée. Ainsi, la relation de Charles Dellon¹, qui a été incarcéré par le tribunal de l'Inquisition portugaise à Goa et le journal de Robert Challe, qui propose une étude libertine de son séjour en Inde, font du motif de la violence un vecteur interculturel pour décrire les pratiques dévotionnelles observées. Le genre littéraire de la dévotion se trouve alors réexploité et réadapté par les deux voyageurs qui tentent de répondre à deux objectifs divergents. D'un côté, Dellon utilise le décor indien pour recomposer la géographie européenne en vue de dresser le constat de l'échec de l'affirmation nationale portugaise en Inde et d'annoncer la nécessité d'un nouvel ordre français en Inde. Par ailleurs, en recréant un épisode dévotionnel indien, Robert Challe² propose une récréation satirique grâce à une pédagogie libertine de l'imaginaire, visant à déconstruire les frontières religieuses.

La description des pratiques dévotionnelles autochtones : un épisode à sensations fortes

Dans la seconde version de son *Journal*, Challe propose un autre « envers du siècle

des Saints » (René Pintard) en y insérant une curieuse recreation d'un épisode de dévotion indienne.³ Suivant un raisonnement déductif, le voyageur invite le lecteur à suivre plusieurs étapes au cours du récit avant d'aboutir à la chute finale qui va le bouleverser. Ainsi, il commence par Ce dernier fait suite au récit d'une anecdote malheureuse pour le voyage qui n'a pas pu satisfaire sa curiosité puisque l'entrée d'une pagode lui a été refusée. Il présente alors des renseignements, absents de la version originale, sur la religion hindoue et plus précisément sur le mythe de Mado, mieux connu aujourd'hui sous le nom de Ganesha. Après avoir conservé la description succincte du bâtiment et celle de la statue du Dieu, il en explique le mythe.

La raison que ces idolâtres donnent de ce que cet idole-ci a une tête d'éléphant (car toutes leurs idoles en ont de différentes, les unes d'hommes les autres de bêtes), c'est disent-ils que Coinda [...] revenant de la chasse et rentrant chez lui trouva que Mado baisait sa femme, sur quoi le dépit lui prit de voir qu'un autre faisait sa besogne. Il lui coupa la tête et l'alla jeter à la rivière. Sa colère étant passée et sa vengeance assouvie, il revient chez lui sans montrer de ressentiment à sa femme. Elle, le voyant d'un esprit tranquille et rassis, lui représenta qu'il avait tort d'avoir tué un dieu comme lui. Coinda, à cette remontrance sort et trouve un éléphant à qui il coupa la tête et vint la mettre sur le corps de Mado, qui depuis ce temps-là n'en a point eu d'autre, la sienne n'ayant pu être trouvée où Coinda l'avait jetée. (Challe 171)

Une fois son exposé terminé et le cadre de sa démonstration posée, Challe propose un changement dans sa narration donnant alors à cette dernière un caractère religieux. En effet, la littérature catholique de la seconde moitié du XVI^e et le début du XVII^e prend un tournant et s'appuie sur des images saisissantes car elle considère que « les élans de l'âme chrétienne, les finesses et les règles de l'ascèse, la métaphysique abstraite, les dogmes et les sacrements [...] pren[nent] forme [chez de nombreux auteurs] et s'incarne dans des parallèles, des symboles ingénieux ou des exemples comme pour mieux toucher le lecteur dans sa sensibilité » (Greiner 95). En outre, alors que les écrivains spirituels avaient pour principal objectif d'élever les hommes vers Dieu, ils avaient souvent recours à « la séduction romanesque » afin de plaire à un public méfiant à l'égard de l'abstraction. Le public visé n'est pas uniquement celui « des humbles [...] avec les recueils d'*exempla* [...] [mais aussi] celui des mondains en empruntant leurs modes de lecture : désormais le

théologique est “délectable”, autant qu'édifiant et on ne lit pas un roman tourné vers la dévotion comme un traité de spiritualité » (Oddo 222). Cet intérêt pour ce que Franck Greiner appelle une pédagogie de l'imaginaire, a notamment été valorisée par Saint François de Sales qui voyait dans l'usage modéré de l'imagination le moyen « fort simple, et comme servant d'esgille pour enfile dans notre esprit [l]es affections et résolutions » (Greiner 95) de la parole divine.

Conformément à ces considérations, Challe décrit précisément un rite hindou au cours duquel les dévotes, qu'elles soient vierges ou soupçonnées de stérilité, doivent s'adonner à leur idole. Il reprend donc à son compte les techniques narratives de la littérature dévotionnelle en ayant recours à des images terrifiantes. Construit sur un vocabulaire extrêmement orienté, l'anecdote rend compte d'une coutume subtilement diabolisée par l'auteur. Ainsi, l'idole mesurant plus de « quatre toises de haut [...] a deux bras et deux mains, la tête d'un éléphant, et sur la poitrine une figure de diable pareille à celle que les peintres font pour faire peur aux petits enfants » (Challe 171). L'opposition entre le diable et la candeur enfantine met en place le portrait de la statue et témoigne de l'incompréhension du voyageur occidental face à une religion autre que la sienne. S'ajoute ensuite « une nature d'homme, d'une grosseur et d'une longueur plus qu'humaines : et c'est à cela que ces malheureuses sont obligées de s'attacher jusqu'à pollution et servent ainsi au divertissement de l'idole [...] malgré la douleur que doivent leur causer l'ouverture, la profondeur et le mouvement de leur corps, l'idole étant immobile ». Sous la plume de Challe, l'idole s'impose face aux dévotes rendues pathétiques. Elle devient alors une figure maléfique issue du merveilleux exotique comme l'a défini Sylvie Requemora-Gros : « un merveilleux ni tout à fait païen ni seulement chrétien, mais exotique, s'élabore qui nous ramène au sens étymologique du terme *mirabilia*, « chose à voir, rare, extraordinaire et surprenante » (Requemora-Gros, « Un merveilleux exotique ? » 253). En outre, il s'inscrit dans la continuité des voyageurs en présentant une coutume religieuse jugée abjecte et cruelle pour le dévot. Il expose en outre précisément la fréquence de l'exercice « tant de fois par jour, par semaine, ou par mois, selon leur âge ; et c'est toute l'occupation de leur vie ». L'imagination du lecteur se trouve donc bien sans arrêt sollicitée par l'auteur qui maintient son objectif premier : celui de plaire et de divertir. Il a donc recours à un langage bienséant, agrémenté de périphrases suggestives plutôt que d'images abruptes. De cette manière, il tente de rester conforme au goût du lectorat.

L'usage de la première personne chez Robert Challe : un outil d'observation libertine

Challe n'a passé en tout que cinquante-cinq jours sur les côtes indiennes et a ajouté

ces deux anecdotes à la version primitive de son *Journal*. En outre, si l'on considère, avec Franck Lestringant, que « dans les récits de voyage le 'j'ai vu', signifie assez souvent 'j'ai lu' » (Moureau « Robert Challe... » 190), il nous apparaît que ces deux versions du *Journal* servent un intérêt argumentatif duquel le voyageur tente de se cacher. En effet, « Frédéric Deloffre suggère dans une note que Challe voulait avancer masqué et qu'il parsemait son récit de fausses pistes propres à dérouter une éventuelle censure » (Moureau 190). Cette parenthèse dans l'avancée de ses pérégrinations indiennes vient détourner en le recréant « le mariage audacieux opéré dans les œuvres entre le message religieux et la prose fictionnelle afin de pousser à se manifester, de manière spectaculaire, le rôle nouveau confié à l'imaginaire dans le salut chrétien » (Greiner 96). De fait, la question de la dévotion chère à Robert Challe devient le sujet sur lequel se fonde la récréation satirique mise en place grâce à son rôle d'observateur libertin. En effet, le voyageur, conformément aux clauses du genre du récit de voyage, se met en scène au cœur de la narration. Il emploie la première personne, notamment pour honorer le pacte avec son lecteur quant à la véracité testimonial de son récit : il répète donc deux fois la formule « j'ai vu » et une fois « j'aurais [...] bien voulu voir ». Il précise aussi que, s'il n'a pas directement assisté à l'anecdote de l'idole, ses informations sont vérifiées car elles lui viennent « d'un esclave idolâtre » (Challe 171). Il se présente donc tel un narrateur crédule des propos qui lui ont été rapportés pourvu qu'ils soient certifiés, car comme il le montre dans *Les Illustres françaises* « le langage de la *dévotion* ne semble jamais plus vrai que lorsqu'il est tenu par un 'Tartufe' ». (Weil 258) C'est cette posture faussement naïve qui lui permet d'introduire la dernière partie de son récit. Il se met alors à intégrer directement le lecteur dans son raisonnement en changeant de pronom pour utiliser le « nous » inclusif. S'il ne modifie pas le mythe d'une version à l'autre de son journal, il ajoute la nuanciation de ses propos accusateurs envers la religion hindouiste.

Rendons leur pourtant justice : il est très vrai qu'ils ne regardent point leurs idoles comme un dieu premier de tout, et que ce sont seulement des hommes d'une vertu imminente [...] l'oserai-je dire sans impiété ? Il me paraît que leurs idoles sont parmi eux ce que les saints sont parmi nous. (Challe 172)

Cet audacieux rapprochement entre les idoles et les saints chrétiens est approfondi par un recours à l'Antiquité avec la constatation que cette adoration des saints est également comparable à celle des Romains qui vénéraient leurs Empereurs. Cette réflexion candide lui permet donc de mettre en parallèle et sur le même plan des personnages issus de l'idéal

antique, les saints chrétiens et les idoles hindoues. Elle témoigne bien de la démarche libertine du voyageur, qui appelle à une relativisation des religions afin de les porter à l'état de "système de normes pour la conduite des hommes". (McKenna et al. 27). En référence directe aux ouvrages de dévotion présentant la vie exemplaire des saints et très répandus dans la première moitié du XVII^e siècle, cette réflexion de l'auteur cherche à contrebalancer la relation étroite entretenue entre le dévot et le représentant religieux. Le voyageur s'appuie alors sur son expérience viatique pour questionner le regard porté sur l'Autre, ici l'Indien. Suivant sa démarche libertine, il évoque la pluralité des religions pour mieux mettre au jour la crédulité humaine et démonter le pouvoir des superstitions. À l'instar de la *mâyâ*, le voile hindou de l'illusion, derrière lequel sont maintenus les hommes, un jeu de premier et second plan est mis en relief par Challe. Ce dernier invite en effet, le lecteur à le suivre dans sa réflexion gigogne où la divinité ne peut être incarnée par un être humain. « Nous vénérons sur la terre les corps de beaucoup de personnages dont les âmes sont tourmentées aux Enfers » (Robert Challe 23). Il s'appuie, comme d'un instrument, sur la diabolisation propre aux descriptions indigènes par les voyageurs qui les découvrent, pour dresser un parallèle entre le rituel hindou et une coutume chrétienne qu'il introduit subtilement par une question rhétorique:

Mais nous, qui nous plaignons de n'avoir des pays étrangers que des relations mensongères ou imparfaites, savons-nous ce qui se passe sous nos yeux ? Savons-nous que ces peuples, dont nous nous moquons avec justice, auraient raison de se moquer de nous s'ils savaient ce que cette bizarre superstition fait chez nous ? Je suis certain que le lecteur ne prévoit point où j'en veux venir. (Challe 25)

C'est avec le même ton satirique que Challe s'amuse alors à narrer l'histoire nantaise d'une statue en pierre représentant Saint René, que les femmes désireuses d'avoir un enfant vénèrent. Mais non contentes d'adorer le Saint, elles en découpent un morceau à chacun de leur passage afin de l'ingérer pour que leurs prières soient plus rapidement exaucées et pour ce faire, elles avaient trouvé l'astuce de dissoudre la pierre dans du vin blanc. Or, alors que cette anecdote lui a encore été rapportée, Challe la donne pour véridique car il dit avoir vu la statue et ajoute que le pauvre Saint « n'a rien qui sente le mâle que la barbe : le bas du ventre est tout mangé et bien plat ». (Challe 25) Ainsi les dévotes chrétiennes qui mangent le sexe d'une statue de pierre semblent tout aussi risibles que leurs analogues hindoues se faisant pieusement déflorer par leur idole.

L'usage de la première personne chez Dellon : entre façonnement de soi et traité pédagogique viatique

Les voyageurs français découvrent l'Inde au moment où l'Empire portugais amorce son déclin sur le territoire indien (Subramanyam 251-309). Par ailleurs, le tribunal catholique portugais est une institution toute-puissante (Dellon 173) qui inspire une crainte particulièrement marquée à travers la littérature viatique : les voyageurs s'étant trouvés aux prises avec la Sainte Inquisition en soulignent les importants paradoxes. Parmi eux se trouve Charles Dellon qui s'appuie sur une esthétique diabolisée pour mettre en place un contre-modèle de récit dévotionnel qui justifie l'échec de la conversion chrétienne en Inde.

Et comme dans les terres de la domination portugaise aux Indes il y a bien plus de mahométans et de gentils que de chrétiens, et que l'Inquisition qui punit de mort les chrétiens relaps ne condamne jamais au dernier supplice ceux qui n'ont pas reçu le baptême, quand ils retomberaient cent fois dans les mêmes fautes, et que tout au plus ils en sont quittes pour l'exil, le fouet, ou les galères, cette crainte d'être condamné au feu en empêche beaucoup d'embrasser le christianisme ; le Saint-Office, bien loin d'être utile dans ces pays pour la propagation de la foi, ne sert qu'à éloigner les peuples de l'Église et à leur en donner de l'horreur. (Dellon 172)

L'accusation formulée par le voyageur utilise le motif du feu pour symboliser un agent de destruction massive au service des Portugais. Le discours met en opposition le tribunal et le peuple indien qui se retrouve uniformément décrit par une accumulation indifférente aux diverses pratiques religieuses. Ainsi, Dellon met en place un récit initiatique invitant le lecteur à parcourir avec lui les étapes de son emprisonnement inquisitorial à Goa. La tension narrative se veut croissante et débute par une succession d'incompréhensions culturelles vécues par le voyageur.

L'esthétique infernale dans laquelle s'inscrit Charles Dellon crée un contraste avec son isolement carcéral. La notion de retraite intérieure, ici imposée par le cadre inquisitorial, lui permet de développer une réflexion carcérale à coloration dévote pour mieux mettre au jour les abus engendrés par la justice portugaise. La première personne se voit ainsi propulsée à l'intérieur d'un récit qui, comme l'a souligné François Moureau, « brosse un tableau halluciné de l'univers carcéral, et surtout des méthodes de torture

morale annonçant, près de deux siècles plus tôt, le récit d'Arthur London dans *L'Aveu* » (Moureau « L'Estra et Challe... » 32). Le voyageur se met en scène comme la victime d'un complot portugais au cœur d'un récit aux allures circulaires qui le conduisent vers le bûcher : point culminant de son ascension procédurière. De fait, le discours visant à séduire le lectorat mondain resté en France, décline différents motifs de la violence et du secret. Dellon s'impose bien comme celui qui a expérimenté le délire de l'Inquisition, jusque dans ses profondeurs les plus sombres. Ainsi, lorsqu'il met en retrait la première personne, le voyageur expose les dessous de l'un des systèmes répressifs les plus opaques du siècle.

Quelque convaincu que soit le criminel et quelque énorme que soit le crime dont il est réputé convaincu, le Saint-Office se contente de la peine ecclésiastique de l'excommunication, de la confiscation des biens, et à l'égard des peines temporelles et corporelles dont le criminel est redevable à la justice laïque, s'il avoue son crime, il en est quitte pour cet aveu : le Saint-Office intercède pour lui, suspend le bras séculier et obtient la grâce du criminel, et il n'y a exhortation ni instance que l'on ne fasse pour en tirer cet aveu. Il est vrai que s'il retombe dans son crime, l'Inquisition ne peut plus le sauver, mais elle l'abandonne à regret et ne le livre au bras séculier qu'après avoir obtenu des juges laïques que s'ils persistent à vouloir punir de mort le criminel relaps, ce sera au moins sans effusion de sang : quelle douceur ! (Dellon 162-163)

L'absence de la première personne engage ici le lecteur dans un compte-rendu structuré par une « écriture oblique » (Hamon) qui entre en contradiction avec le récit autobiographique. En effet, l'usage de l'euphémisme, de l'expression de la concession et de l'exclamation interviennent comme autant de signaux ironiques permettant au voyageur de mettre en place un mécanisme antiphrastique. La forme oralisée du discours installe le lecteur dans une illusion conversationnelle qui déclenche le raisonnement pédagogique voulu par le voyageur. Le lexique punitif se trouve constamment contrebalancé par une série de justifications provoquant un inversement des rôles : le portrait du criminel demeure suffisamment flou pour ne pas pouvoir classer l'origine de sa peine. A contrario, le tribunal inquisitorial se retrouve contraint de sévir et d'imposer la mort. « Dans son principe, l'ironie n'est en effet rien d'autre qu'un mode de gestion d'un désaccord entre interlocuteurs, l'un d'entre eux choisissant de signifier son dissentiment de façon indirecte,

malgré une approbation de façade » (Vaillant 285). En clôturant son exposé par une exclamation amère, la pratique de l'ironie voulue par Dellon prend ses distances avec l'ironie dite classique et amorce « [l]'ironie moderne [qui] est enfin axée sur l'absurdité d'un propos toujours à sens multiples » (Trabelsi 96) comme la définit Philippe Hamon. Le voyageur met en place un récit structuré par une alternance narrative entre auto-représentation et exposé faussement objectif qui le propulse au rang d'observateur privilégié des rouages de l'Inquisition portugaise en Inde. L'écriture des défaillances dévotionnelles impose un contre-modèle au récit d'introspection spirituel. De fait, Dellon donne ainsi à son lectorat le goût du secret partagé et de la violence circulaire du processus inquisitorial duquel il a pu s'extraire. Par son expérience, il transmet les écueils pouvant être contournés par un lecteur averti : l'Inde intervient ici comme un support exotique à l'élaboration d'un traité pédagogique viatique. Le récit donne donc à voir l'incompétence de la répression portugaise et propose de manière méthodique, les étapes à franchir pour s'installer plus efficacement dans le sous-continent asiatique.

L'Inde de Dellon et celle de Challe participent à l'écriture du façonnement de soi : le voyageur s'inscrit dans une pérégrination inédite pour le lectorat français et lui offre un spectacle de premier ordre. Teinté par une esthétique dévotionnelle, le récit de chacun des narrateurs met en place le motif religieux structuré par le lexique de la violence. Cette dernière devient le support interculturel qui donne à imaginer une dévotion diabolisée. Cependant, par le biais de la teinte ironique, il devient aisé pour le voyageur de retourner le miroir afin de renvoyer le lecteur à ses propres pratiques religieuses. Pour ce faire, Challe réutilise le culte des Saints et le compare à celui des idoles hindoues dans le but de dénoncer la crédulité des croyants et la cupidité des prêtres. De son côté, Dellon dénonce les pratiques portugaises et impose le voyageur français comme le représentant de l'ordre en terre indienne. Les deux voyageurs s'accordent entièrement au service d'une réflexion qui détourne l'écriture dévotionnelle et permet une récréation satirique construite avec l'imaginaire du lecteur dans une démarche pédagogique le conduisant à rénover son propre rapport à la superstition.

¹ Recruté en tant que second chirurgien sur le navire La Force en 1668. Engagé par la Compagnie Française des Indes orientales, il atteint Surate en septembre 1669. En 1673, il choisit de découvrir les comptoirs portugais pour rejoindre le Bengale en passant par Goa, mais il se fait arrêter à Daman le 24 août. Accusé d'hérésie, le voyageur devine qu'il a été dénoncé par le gouverneur de la ville suite à une rivalité

amoureuse. On retrouve une chronologie complète des événements biographiques dans Jean-Pierre Dedieu, « Charles Dellon, L'inquisition de Goa. La relation de Charles Dellon (1687) », dans *Bulletin Hispanique*, tome 100, n°1, 1998, p.203.

² Le voyage en Inde offre à Robert Challe l'occasion de découvrir le peuple hindou et d'utiliser cette rencontre pour remettre en cause l'ordre religieux instauré en France. En recréant un épisode dévotionnel hindou, auquel il n'a pas assisté, le voyageur invite à une récréation satirique qui vise à critiquer, par le rire, l'image biaisée que la religion donne de l'Autre ; le non-chrétien. Devenu « écrivain extraordinaire » en 1690 au cours de son voyage aux Indes Orientales, il tient un journal de bord, alimenté au jour le jour de commentaires et descriptions usuels concernant la vie sur le navire. Respectant les conventions du récit de voyage, il propose un texte bâti sur une structure ternaire du récit avec : le départ, le séjour (après la traversée de diverses épreuves et arrêts dans d'autres contrées) et le retour. Après son retour en 1691, le ministre Seigneulay, qui l'a encouragé à participer au voyage, lui demande une copie secrète de son journal de bord. Mais la version imprimée du voyage ne connaît une seconde parution, posthume et anonyme, qu'en mars 1721. Cette dernière présente d'importantes modifications de la version dite « primitive ». On constate en effet des changements de dates, l'extension d'événements ou la suppression de certains personnages servant le récit.

³ A aucun moment Challe ne parle d'hindouisme, bien qu'il fasse la différence entre les diverses religions en Inde.

Ouvrage Cités

Corpus primaire :

CHALLE, Robert. *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales par une escadre de six vaisseaux commandez par M. Du Quesne, depuis le 24 février 1690, jusqu'au 20 août 1691, par ordre de la Compagnie des Indes Orientales. Ouvrage rempli de remarques curieuses sur quantité de sujets, et particulièrement sur la Navigation et sur la Politique de divers Peuples et de différentes Sociétez*, Rouen, Jean-Baptiste Macheul le Jeune, 1721. - 3 vol. (Paris, BnF : 250 O2K-59 et 8-O2K-59 (A, 1-3)) ; éd. Frédéric Deloffre et Melâhat Menemencioglu, Paris, Mercure de France, 1979 ; Paris, Mercure de France, Le Temps Retrouvé, 1983, 2 vol. ; éd. Frédéric Deloffre et Jacques Popin, *Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales. A Monsieur Pierre Raymond. Relation de ce qui est*

arrivé dans le royaume de Siam en 1688. Textes inédits publiés d'après le manuscrit olographe, Genève, Droz, Textes Littéraires Français, 1998 ; éd. Frédéric Deloffre et Jacques Popin, *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales : du 24 février 1690 au 10 août 1691* / Robert Challe, Nouv. éd. Augm., Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 2002, 2 vol. (Paris, BnF : 2003-149044 (Vol.1) et 2003-151326 (Vol.2).

DELLON, Charles. *Voyages de M.Dellon, avec sa Relation de l'Inquisition de Goa, augmentée de diverses pièces curieuses et l'Histoire des dieux qu'adorent les Gentils des Indes*, Cologne, Les héritiers de P. Marteau, 1709.- 3 tomes en 2 vol. (Paris, BnF : 8-O2K-43).

---. *L'Inquisition de Goa : La Relation de Charles Dellon, 1687*. Chandeigne, Coll. Magellane, 1998.

TAVERNIER, Jean-Baptiste. *Les six Voyages de Jean-Baptiste Tavernier, qu'il a fait en Turquie, en Perse et aux Indes... Avec les figures, le poids et la valeur des monnoyes qui y ont cours. Première partie, où il n'est parlé que de la Turquie et de la Perse*, Paris, G. Clouzier et C. Barbin, 1676.- 2 vol. Contient : « Suite ou Recueil de plusieurs relations » (Paris, BnF : G-6772-6773 ; MICROFICHE M-5810 (1-2) et NUMM-85325-85326) ; *Les Six Voyages de Monsieur J.B. Tavernier, ... En Turquie, En Perse, Et Aux Indes*, Éditeur : Nabu Press, Paris, Broché, 2012.

Corpus secondaire :

BLUCHE, François (dir.) *Dictionnaire du Grand Siècle*. Paris : Fayard, 1990.

DARMON, Jean-Charles. « Philosophie épicurienne et littérature au XVII^e siècle ». *Libertinage et philosophie, Gassendi et les gassendistes* » et « *Les passions libertines*, Anthony MC KENNA et Pierre-François Moureau (Dir.) Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, vol.4, 2000.

DEDIEU, Jean-Pierre. « Charles Dellon, *L'inquisition de Goa. La relation de Charles Dellon (1687)* ». *Bulletin Hispanique* 100, 1 (1998) : 201-204.

DELOFFRE, Frédéric éd. *Autour de Robert Challe*. Paris : Champion, 1993.

---. *Robert Challe. Un destin, une œuvre*. Textes et documents inédits. Paris : SEDES, 1992.

DUPRAT, Anne et Hédia KHADHAR. *Orient baroque/Orient classique, Variations du motif oriental dans les littératures d'Europe (XVI^e –XVII^e siècles)*. Paris : Bouchène, 2010.

GREINER, Frank. « Fictions et dévotion au XVII^e siècle : une pédagogie de l'imaginaire ». *Littératures classiques* 79, 3 (2012) : 95-110. DOI 10.3917/licla.079.0095.

HAMON, Philippe. *L'ironie littéraire. Essai sur les formes de l'écriture oblique*. Paris : Hachette, 1996.

HOLTZ Grégoire et Isabelle MOREAU (Dir.) « De l'Indien au philosophe : (les seuils de) captation d'une parole étrangère », « *Parler librement* » : *la liberté de parole au tournant du XVI^e et du XVII^e siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2005.

McKENNA Antony, Pierre-François MOREAU et Frédéric TINGUELY. *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle*. Tome 9, *Les libertins et la science*. Saint-Etienne : PU SAINT-ETIENNE, 2005.

MOUREAU, François. « Robert Challe et le roman de la religion ». *Revue d'histoire des religions* 203, 2 (1986).

---. « L'Estra et Challe sur la route des Indes : Naissance d'une écriture » dans Norbert Dodille, *Idées et représentations coloniales dans l'océan indien*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, coll. « *Imago Mundi* », 2009.

---. « Récits et paraboles dans l'œuvre de Robert Challe : le voyageur et le théologien », dans Marie-Christine Pioffet, *Écrire des récits de voyage (XV^e – XVIII^e siècles) : esquisse d'une poétique en gestation*. Québec : Les Presses de l'Université Lava, 2008. 247-263.

---. « Un Manuscrit déguisé de Challe : le *Journal de voyage aux Indes* », *Autour de Robert Challe*. Actes du Colloque de Chartres (20-22 juin 1991), Frédéric Deloffre éd. Paris :

Champion, 1993. 293-302.

---. « L'Orient des religions chez Robert Challe ». *Transhumances divines. Récits de voyages et religion*, Sophie-Linon-Chipon et Jean-François Guennoc éd. Paris : PUPS, 2005. 169-179.

MURR, Sylvia. *L'Inde philosophique entre Bossuet et Voltaire*. Paris : École française d'Extrême-Orient, 1987.

ODDO, Nancy. « L'invention du roman français au XVII^e siècle : littérature et matière romanesque », *Dix-septième siècle* 2 (2002) : 221-234.

PINTARD, René. *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Thèse de Doctorat : Lettres, Paris, Boivin, 1943, 2 vol. (XI-767 p.), (Paris, BnF : 8-Z-29404 ; 8-Z-8286 (1-2) et MICROFILM M-19174).

REQUEMORA-GROS, Sylvie. *Voguer vers la modernité, Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*. Paris : PUPS, 2012.

---. « Un merveilleux exotique ? » [in] *Actes du 33^e congrès annuel de la NASSCFL*, vol.3, 253.

---. « La circulation des genres dans l'écriture viatique : la « littérature » des voyages ou le nomadisme générique, le cas de Marc Lescarbot », *La circulation des récits en Europe et en Nouvelle France (1492-1615)*, Véronique Duché (dir.), *Œuvres et critiques*, XXXVI, 1, Narr Verlag, 2011, 67-74.

---. « Enjeux majeurs des lieux mineurs : les premiers plaidoyers interculturels ». Actes du XIV^e Colloque International du CIR17, *Mineurs, minorités, marginalités au Grand Siècle*, Coimbra (Portugal), mai 2016, Garnier, à paraître.

SELMECI CASTIONI, Barbara. « Penser 'la belle image'. La représentation du saint comme

enjeu du roman moderne ». *Littératures classiques* 79, 3 (2012) : 79-94.

SUBRAMANYAM, Sanjay. *L'Empire portugais d'Asie, 1500-1700 : histoire politique et économique*, [« The Portuguese Empire in Asia, 1500-1700 : A Political and Economic History »], trad. de Marie-José Capelle, Paris, Éditions Maisonneuve & Larose, coll. « Monde asiatique », 1999.

TRABELSI, Mustapha. *L'ironie aujourd'hui : lectures d'un discours oblique*. Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2006.

VAILLANT, Alain. *Esthétique du rire*. Paris : Presses Universitaires de Paris Ouest, 2012.

VIJAYAN, Devika. « Dieux monstres de l'Inde : la négation de l'art dans le discours des voyageurs français aux Indes orientales (XVII^e siècle) ? », *Viatica* [En ligne], *L'Art des autres*, mis en ligne le 18/02/2015, URL : <http://viatica.univ-bpclermont.fr/l-art-des-autres/dossier/dieux-monstres-de-l-inde-la-negation-de-l-art-dans-le-discours-des-voyageurs-francais-aux-indes-orientales-xviie-siecle>

WEIL, Michèle. *Challe : romancier*. Paris : Librairie Droz, 1991.